

Titre RNCP Hydro-praticien

Date : du 05 octobre 2023 au 23 février 2024 + 175h de stage à réaliser avant le 01 septembre 2024.

Durée : 427h

Stage : 175h

Total : 602h

Lieu : Tissual Balancing Academy - 8 rue Serane 34000 Montpellier

Formateur principal : Assaf COHEN, (d'autres formateurs peuvent être amenés à intervenir durant la formation)

Titre RNCP35866 - hydro-praticien (organisme certificateur : Thalaterm)

Montant total de la formation : 5000€

Acompte de 30% à verser dès l'inscription : 1500€

Règlement par virement bancaire (**RIB en dernière page du document**) ou par chèque à l'adresse postale suivante : Hippocrates 1 rue du clos rené 34000 Montpellier.

Ordre du chèque : Hippocrates



Titre RNCP hydro-praticien

Objectifs de la formation :

- L'Hydro-Praticien est un professionnel qui dispense les techniques manuelles ainsi que d'hydrothérapie aux curistes et/ou clients des centres de thermalisme, thalassothérapie, balnéothérapie et autres centres proposant des soins en hydrothérapie ou en thérapie manuelle.
- L'objectif de cette formation est de savoir accueillir et informer le client/curiste de savoir maîtriser et appliquer les protocoles de massages bien-être et de soins en hydrothérapie.
- Notre formation d'hydro-praticien permet de s'adapter facilement aux protocoles existant déjà dans les structures et de proposer une approche scientifique et réflexive sur les protocoles existants afin de pouvoir les adapter. Le praticien sera formé aux techniques de massages spécifiques uniques. Le savoir en hydrothérapie permettra aux futurs praticiens de s'adapter aux différents équipements et installations des structures et de comprendre comment et pourquoi travailler d'une certaine façon afin de s'adapter à la clientèle.
- Le plus de notre formation: techniques manuelles de massages et d'hydrothérapie à personnaliser selon la clientèle

BLOC 1 - Accueillir, accompagner et orienter la clientèle en service d'hydrothérapie - 60h

L'accueil de la clientèle – L'information et l'orientation du client -L'accompagnement et la prise en charge du client – Le recueil de la satisfaction clientèle— La gestion d'un client difficile

– La connaissance de l'environnement professionnel et capacité à s'adapter aux équipements et installations des structures

– La communication verbale et non verbale

– Écoute /questionnement et reformulation

– Les différents types de personnalité (leurs besoin psychique et physique), et la gestion des conflits

- La gestion du stress et ses outils
- L’anglais adapté au secteur d’activité

Bloc 2 : Organiser et gérer le poste de travail en service d’hydrothérapie - 132h

La mise en place des cabines ou postes de soins

- L’entretien et l’hygiène du poste et des matériels
- Les interactions avec l’équipe
- Les différentes postes en hydrothérapie et en massage et leurs particularités
- L’hygiène et l’infectieux
- L’équipe et ses interactions
- L'interaction avec les autres intervenants de la structure

Bloc 3 : Réaliser les techniques d'hydrothérapie e- 235h

L’installation du client

- La réalisation des protocoles en hydrothérapie et les différentes techniques en massage bien être
- La réalisation du protocole de massage relaxant sous affusion
- la désinstallation du client et prise de congés
- Anatomie et anatomie palpatoire
- les différentes pathologie
- les différents systèmes du corps humain
- L’eau et les techniques d’hydrothérapies : bains – douches – enveloppements – gommages – boues – cataplasmes... les particularités et différentes adaptations en thermalisme, thalasso et balnéothérapie.
- L’esthétique corporelle
- Le massage sous affusion

- L'ergonomie en poste de travail
- La prise en charge et accompagnement du client/curiste

Modalités :

La formation se réalise en groupe de 20 personnes maximum. La formation sera ouverte sous réserve de 6 personnes inscrites. Elle est réalisée en présentiel sauf impondérable, au sein du centre de formation, selon un calendrier préétabli à l'avance. Pour mieux cerner vos attentes avant votre inscription, un entretien est prévu avec le formateur, après votre préinscription sur le site internet.

Délais d'accès :

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au jour du démarrage de la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Mme MIRANDA Pauline est la référente handicap de notre centre de formation. N'hésitez pas à la contacter par email tissualbalancing@gmail.com ou par téléphone 0750501501 afin de trouver ensemble les meilleurs aménagements possibles pour vous former dans des conditions optimales.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Mise à disposition des tables de massage & accessoires dans une salle dédiée
- Support de cours
- Projection des cours théoriques et démonstration
- Mise en situation, pratique en groupe réduit
- Démonstration sur modèle
- Pratique en piscine

Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Évaluation continue et rapport de stage à rendre en fin de cursus et soutenance orale (jury)

En vous inscrivant vous acceptez [notre règlement intérieur](#) afin que votre formation se déroule le plus efficacement possible

Déroulement prévu en programme journalier :
[voir le calendrier en fin de document](#)

Les élèves doivent ramener en cours :

- **Deux grandes serviettes de bain** (70 cm x 140cm)
- **Une petite serviette de bain** (50 cm x 70cm)
- **Un drap jetable** (ou une grande serviette de plage)
- **Un flacon pompe en plastique** (pour l'huile)
- **Une tenue adaptée** (un pantalon ample et un teeshirt assez près du corps, chaussettes ou chaussons).
 - les jours de pratique nous vous demandons de porter des sous-vêtements opaques et couvrant
- **de quoi prendre des notes**

Conditions générales d'inscription :

L'inscription d'un participant n'est validée qu'après le versement d'un acompte de 1500€ .L'acquittement de l'inscription donne droit à la participation aux cours. Ce montant n'inclut pas les frais annexes au stage, tels que déplacement, repas ou hébergement, etc. qui restent à la charge du participant. Tout paiement en retard sera majoré d'une pénalité de 10% de la somme due. Si le stage est déjà complet, le centre est tenu de lui adresser le remboursement intégral de la formation. En cas d'impondérable, le lieu de déroulement du séminaire reste susceptible de modification, tout en demeurant dans un secteur proche de la ville annoncée initialement. En cas d'annulation de la formation du fait de l'organisateur, les participants voient leur inscriptions intégralement remboursée par le centre, qui se réserve le droit exceptionnel d'annuler ou de reporter la formation, au plus tard 15 jours avant son début. Cette annulation ou ce report seront clairement notifiés au participant, par courriel et téléphone. Le centre n'est tenu à aucun remboursement en cas de désistement de la part d'un participant. Toute attitude portant atteinte au bon déroulement des cours est susceptible d'exclusion sans remboursement du ou des participants concernés (extrait du règlement intérieur consultable sur le site internet www.formation-massage.org).



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10057	19435	00098064301	49	EUR

Domiciliation
CIC MONTPELLIER ESTANOVE

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1005	7194	3500	0980	6430	149

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPP

Domiciliation

CIC MONTPELLIER ESTANOVE
52 T ROUTE DE LAVERUNE
34070 MONTPELLIER

☎ 04 67 07 00 73

Titulaire du compte (Account Owner)

HIPPOCRATES
1 RUE DU CLOS RENE
34000 MONTPELLIER

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Titre RNCP Hydro-praticien 2023/2024

Contrat de prestation de formation

(Articles L.6353-1 et D.6353-1 du Code du travail)



Entre les soussignés :

SASU HIPPOCRATES, au capital de 8000€, siret 519 955 314 000 25, situé 1 rue du clos rené 34 000 Montpellier dont le nom commercial de l'organisme de formation est TISSUAL BALANCING ACADEMY enregistré sous le N° de déclaration d'activité 91 34 08804 34 "cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat » (article L.6352-12 du code du travail) auprès de la DREET (Direction Régionale de l'Économie de l'Emploi et du Travail) de l'Hérault.

Représenté par Assaf COHEN, en qualité de Président,

d'une part,

Désigné sous le terme « Prestataire » dans la suite de ce document,

d'autre part,

Nom/ Prénom et Société :

.....
Adresse postale :

.....
Adresse email :

.....
Numéro de téléphone :

.....
 Statut RQTH (Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé)

Besoin d'aménagement au regard de la santé

Désigné sous le terme « Bénéficiaire » dans la suite de ce document

Est conclue la convention suivante en application des dispositions du Livre III de la 6ième partie et des catégories prévues à l'article L6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie

Article 1 – Objet, nature et durée de la prestation, programme

SASU HIPPOCRATES, Siret 519 955 314 000 25, 1 rue du clos rené, 34000 Montpellier dont le nom commercial de l'organisme de formation est TISSUAL BALANCING ACADEMY enregistré sous le N° de déclaration d'activité 91 34 08804 34, "cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat"(article L.6352-12 du code du travail)auprès de la DREET (Direction Régionale de l'Économie de l'Emploi et du Travail) de l'Hérault. maj le 29/05/2023 - 07 50 50 15 01 - tissualbalancing@gmail.com , www.formation-massage.org

« Titre RNCP Hydropraticien »

- ✓ Titre RNCP35866 - hydro-praticien (Organisme certificateur - Thalatherm)
- ✓ **L'action de formation** prévue au 1° de l'article L6313-1 du Code du travail se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel.
- ✓ L'objet de cette présente formation est : **Certification**
- ✓ **Durée** : 602h (427 h de cours en présentiel + 175h de stage)
- ✓ **Date(s)** : du 05 octobre 2023 au 23 février 2024 pour les cours en présentiel + stage de 175h à réaliser avant le 01 septembre 2024. Calendrier en fin de document.
- ✓ **Lieu** : 8 rue Serane 34 000 Montpellier et un autre lieu à Montpellier ou proche (moins de 30 km) pour les cours en hydrothérapie.
- ✓ Effectif : 20 personnes maximum.
- ✓ Modalité de contrôle : examen continue, rédaction d'un rapport de stage et présentation orale devant un jury expérimenté.
- ✓ Le contenu de l'action de formation avec programme détaillé figure en fin de document.

Article 2: obligations du bénéficiaire:

Le bénéficiaire s'engage à assister de manière assidue à la prestation du prestataire. Tout retard ou absence devra être dûment justifiée en amont par tout moyen à disposition.

Article 3 : Conditions d'admissions

Prérequis pour accéder à cette formation : aucun

Le centre de formation se réserve le droit d'accepter ou de refuser une inscription après examen du dossier d'inscription. Le refus d'une inscription ne peut donner lieu au paiement d'une quelconque indemnité. Les frais d'enseignement déjà réglés par la personne dont l'inscription a été refusée lui seront intégralement remboursés. Nous nous réservons le droit d'annuler une session de formation en cas de nombre insuffisant de participants, dans ce cas, les frais d'enseignement versés par les stagiaires sont intégralement remboursés. Cette annulation ne peut donner lieu au paiement d'une quelconque indemnité. Tout litige relatifs au présent article devra se régler conformément à l'article 9 du présent contrat.

Article 4 – Condition de réalisation de la prestation

Le bénéficiaire atteste du caractère volontaire de sa démarche. Il s'engage à fournir toute information utile à une mise en œuvre efficace de la prestation.

Article 5 - Conditions financières

En contrepartie de cette prestation, le bénéficiaire s'engage à régler la somme de : **5000 € HT** "formation exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts ».

L'acompte à verser avant le début de la formation représente 30% du montant total soit : **1500€ HT.** (art L6353-6 du code du travail)

Le solde de la formation donne lieu à échelonnement de paiement tout au long de l'action.

Si la formation est financée par le CPF, les conditions financières de la caisse des dépôts via mon compte formation sont seules applicables.

Si la formation est financée par Pôle Emploi, un OPCO ou tout autre financeur, leurs conditions financières sont seules applicables.

Article 6 - Moyens humains, pédagogiques et techniques mis en œuvre

Le programme de formation détaille les moyens mis en œuvre pour réaliser techniquement l'action, suivre son exécution et apprécier ses résultats.

Une feuille d'émargement signée par le(s) stagiaire(s) et le formateur, par demi-journée de formation, permettra de justifier de la réalisation de la prestation si celle-ci est en présentiel. L'attestation d'assiduité ou à défaut le certificat de réalisation atteste de la présence du stagiaire pour les formations en distanciel. Évaluation continue, rapport de stage à rendre en fin de cursus et soutenance orale (jury)

Article 7 - Sanction de la prestation

Une certification sera remise après la réussite de la formation et une fois le stage effectué.

Article 8 : Délai de rétractation

À compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter. (article Article L6353-5 du code du travail.) Le stagiaire souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par email. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 9 : Communication

Le bénéficiaire précise si Tissual Balancing peut communiquer ses coordonnées à d'autres stagiaires (**Oui ou Non**) :
.....

Le bénéficiaire précise si l'usage de son image pendant la formation peut être utilisé à des fins promotionnelles (réseaux sociaux, site internet etc.) **Écrire Oui ou Non :**

Article 10 - Réclamations, Non-réalisation, dédit, abandon et litiges

Les éléments liés à la réclamation sont précisés dans le règlement intérieur consultable sur le site internet www.formation-massage.org

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation par le Prestataire, ce dernier doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

En cas de renoncement par le bénéficiaire après le délai des 10 jours de rétraction suite à la signature du contrat, ce dernier sera redevable de l'intégralité de la somme de la formation.

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Montpellier sera seul compétent Cas particulier du CPF : Les conditions sont précisées soient dans Conditions Particulières de la Caisse des Dépôts pour les Organismes de Formation.

Pour les autres financeurs (Pôle Emploi, OPCO etc.) se référer à leurs conditions générales.

Article 11 : Cas de différend

Les contestations de quelque nature qu'elles soient, qui viendraient à se produire à propos du présent Contrat, quant à sa validité, son interprétation, son exécution ou son inexécution, son interruption ou sa résiliation, devront être portées en premier à la connaissance de l'Ecole, via une réclamation. Le Stagiaire pourra adresser sa réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : tissualbalancing@gmail.com

Si l'Organisme de formation ne répond pas à la demande du Stagiaire, ou si la réponse ne convient pas au Stagiaire, ce dernier aura la possibilité de saisir le médiateur de la consommation compétent CNPMédiation Consommation, dont les coordonnées sont les suivantes : Adresse de leur site : 27, avenue de la Libération, 42400 SAINT-CHAMOND Mail : contact admin@cnpm-mediation-consommation.eu / Téléphone : 09 88 30 27 72

Article 13 : Diffusion

Le bénéficiaire a pris connaissance du règlement intérieur sur le site internet de l'organisme de formation et s'engage à le respecter .

=> Fait à Montpellier, le en deux exemplaires

Signature du Bénéficiaire

NOM :

Prénom :

signature :

Signature du Prestataire

NOM : COHEN

Prénom : Assaf

Agissant en qualité de : Président

Signature :



Hippocrates/ Tissual Balancing Academy
1 rue du Clos René 34000 Montpellier
SAS au capital de 8000€
RCS de Montpellier
SIRET 519 955 314 - APE 9604 Z

2023

octobre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
25	26	27	28	29	30	01
02	03	04	05	06	07	08
09	10	11	12 mg	13 mg	14	15
16	17	18	19	20 mg	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	Notes : 12 jours : 72h				

2023

novembre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
30	31	01	02	03	04	05
06	07	08	09	10 mg	11	12
13	14	15	16	17 mg	18	19
20	21	22	23	24 mg	25	26
27	28	29	30	01	02	03
04	05	Notes : 16 jours : 96h				

2023

décembre

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
27	28	29	30	01 mg	02	03
04	05	06	07	08 examen mg	09	10
11 fe	12 fe	13 fe	14 fe	15 examen FE	16	17
18 Pc	19 Pc	20 examen PC	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
01	02	Notes :				

2024

janvier

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
01	02	03	04	05	06	07
08 10h-18h (Fs)	09 10h-18h (Fs)	10 10h-18h (Fs)	11 10h-18h (Fs)	12 10h-18h - examen Fsc	13	14
15 BP	16 BP	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	01	02	03	04
05	06	Notes : 18 jours : 113h				

2024

février

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
30	31	01	02	03	04	05
06	07	08	09	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23 examen rncp hydropraticien	24 examen rncp hydropraticien / fin des cours	25	26
27	28	29	01	02	03	04
05	06	jours programmé en cas d'absence du formateur				